



BALADE GOURMANDE 2026

CONDITIONS GÉNÉRALES

Les inscriptions sont prises à l'accueil de la Mairie de Camaret dans la limite des places disponibles à partir du lundi 23 mars 8h30

Règlement :

Inscription : Les inscriptions se font uniquement sur réservation. Les inscriptions sont validées à la réception du règlement et du bon de réservation. Toute inscription est définitive. **Les chèques seront encaissés quelques jours après les inscriptions.**

Nombre de participants : Le nombre de participants est limité. Les inscriptions seront prises en compte par ordre d'arrivée des bons de réservation. Les premiers inscrits partiront à l'heure de leur choix.

Heures de départ : Les départs seront échelonnés entre 8h20 et 13h40 voire au-delà selon le nombre de participants. L'heure de votre départ vous sera communiquée lors de votre inscription.

Précautions : Prévoir une tenue vestimentaire adaptée aux conditions météorologiques du jour.

Nous insistons sur le fait que cette balade gourmande est un évènement culturel et festif mais également sportif. Les participants doivent avoir une bonne condition physique leur permettant de parcourir les 13km au milieu des vignes. Chaussures de randonnée ou bonnes paires de baskets obligatoires !

Les calèches ou véhicules de soutien ne doivent être utilisés qu'en cas de nécessité exceptionnelle, et en aucun cas pour une raison de convenance personnelle. **Cette année, il y aura moins de calèches que les années précédentes : nous comptons donc sur votre bienveillance.** En cas de besoin, la personne en difficulté s'adressera à son responsable de groupe pour l'accès au véhicule de soutien. **Poussettes, fauteuils roulants, personnes avec des béquilles ou des cannes : fortement déconseillé !**

Enfants : Le parcours et les conditions météorologiques peuvent ne pas convenir aux enfants. Les parents doivent en tenir compte et assumer la responsabilité de leurs enfants durant toute la durée de la manifestation. **Tous les enfants de moins de 12 ans sont également soumis au règlement de 20€.**

Animaux : Interdits

Annulation : La balade aura lieu sauf conditions météorologiques exceptionnelles (tempête etc...), les inscriptions ne seront pas remboursées.

Chauffeurs des bus de voyage : Leur repas n'est pas pris en charge par les organisateurs de la balade.

Exclusion : L'organisateur se réserve le droit d'exclure un participant ne respectant pas le règlement.

Assurance : Les participants sont souscripteurs d'une assurance responsabilité civile.

Responsabilités : L'organisateur ne peut être tenu responsable des incidents médicaux pouvant survenir durant la manifestation. L'inscription vaut acceptation du règlement et décharge.

Autorisations photographiques : les participants et leurs accompagnants acceptent et autorisent d'être photographiés ou filmés lors de la balade gourmande. Ils acceptent et autorisent la Mairie à fixer, reproduire, communiquer et modifier par tout moyen technique les photographies réalisées dans le cadre du présent contrat. Les photographies pourront être reproduites en partie ou en totalité sur tout support (papier, numérique, magnétique, tissu, plastique, etc.) et intégrées à tout autre matériel (photographie, dessin, illustration, peinture, vidéo, animations, etc.) connu et à venir. Les photographies pourront être exploitées dans le monde entier et dans tous les domaines (publicité, édition, presse, packaging, design, etc.) directement par la Mairie ou cédées à des tiers. En conséquence de quoi, je me reconnais être entièrement rempli de mes droits et je ne pourrai ainsi que les membres de ma famille prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.

Avis aux photographes amateurs : n'hésitez pas à envoyer les plus belles photos de l'événement par courriel à kevin.banck@camaret.org en précisant bien le numéro de votre groupe, afin de les communiquer ensuite sur la page Facebook de la *Balade Gourmande du Plan de Dieu*. En vous remerciant d'avance pour votre participation.

Rappel : L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. Veillez à contrôler votre consommation avant de prendre le volant. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'incident.

16^{ÈME} BALADE GOURMANDE DU PLAN DE DIEU

DIMANCHE 26 AVRIL 2026



• 43€/adulte



• 20€/enfant (-12 ans)



• 13km de balade sportive



• Inscriptions à partir
du lundi 23 mars



• 1200 participants



Ville de Camaret-
sur-Aygues



www.camaret.org



contact@camaret.org

BALADE GOURMANDE 2026

BULLETIN D'INSCRIPTION

Les inscriptions sont prises à l'accueil de la Mairie de Camaret dans la limite des places disponibles à partir du lundi 23 mars 8h30

Inscription par courrier ou présence physique en mairie

Participation à la journée, repas compris : 43€/adulte et 20€/enfant de moins de 12 ans

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TÉLÉPHONE :

MAIL :

..... Nombre d'adulte(s) x 43€ = €

..... Nombre d'enfant(s) x 20€ = €

TOTAL :€

☐ Je confirme avoir pris connaissance des conditions générales

Signature :

L'heure de départ et le lieu de rendez-vous vous seront communiqués après réception de votre règlement. Seul le paiement par chèque est accepté. Merci de libeller votre chèque à l'ordre du « Trésor Public » et de l'adresser avec ce bulletin d'inscription à :

Balade Gourmande 2026 - Hôtel de Ville – 80, cours du Midi
84850 Camaret-sur-Aygues

Informations et renseignements : catherine.gaignaire@camaret.org - 04 90 37 22 60